



**CCI FRANCE
MADAGASCAR**

LETTRE DE VEILLE GÉOGRAPHIQUE

Mensuel d'information et d'analyses • N° 114 • Avril 2024



Dans le paysage complexe de la gouvernance économique, les relations entre le secteur privé et le gouvernement jouent un rôle crucial. Elles entrent dans la promotion d'une croissance durable et inclusive. La récente réunion entre le président de la République de Madagascar, Andry Rajoelina, et les représentants du secteur privé a ouvert une nouvelle ère de coopération. Celle-ci est marquée par la promesse d'échanges réguliers et d'une collaboration plus étroite. Cette dynamique, axée sur le dialogue public-privé, offre des perspectives prometteuses pour le développement socio-économique du pays.

L'engagement de l'homme fort de l'État envers le renforcement des liens avec le secteur privé se matérialise à travers des réunions périodiques, annoncées après une première rencontre fructueuse. Cette initiative démontre une volonté politique claire de favoriser un environnement propice aux affaires et à l'investissement. En effet, le président et les représentants du Groupement des entreprises de Madagascar (GEM) se sont engagés à garantir des échanges réguliers. L'objectif est de soutenir mutuellement le développement industriel et économique du pays.

La mise en place d'une « Task force » commune, chargée de faciliter les rencontres mensuelles entre les deux parties, est un pas significatif vers une collaboration renforcée. Cette structure promet de favoriser un dialogue constructif et de répondre de manière proactive aux défis et aux opportunités qui se présentent. En alignant ces efforts sur la Politique générale de l'État visant à maintenir le dialogue public-privé, Madagascar envoie un signal fort aux investisseurs nationaux et internationaux. Cela souligne ainsi l'engagement de la Grande-Île en faveur d'un partenariat durable.

Pourtant, même si ces initiatives sont porteuses d'espoir, elles ne peuvent occulter les défis persistants auxquels sont confrontés le secteur privé malgache. La question brûlante du remboursement des crédits de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) reste un enjeu majeur. Les entreprises privées, représentées par le GEM expriment leur impatience quant à la recherche de solutions concrètes pour cette problématique. Entre autres, le déblocage de fonds spécifiques est crucial pour soulager les organisations et stimuler l'activité économique. Une initiative nécessaire, notamment dans un contexte international difficile.

La réunion entre le président et les représentants du secteur privé a permis de mettre en lumière cette préoccupation urgente. L'engagement de l'État à soutenir le secteur privé dans cette démarche est une étape primordiale vers la résolution de l'impasse. Cependant, il est impératif que les actions concrètes suivent rapidement les promesses. Le but est d'assurer la viabilité financière des entreprises et de restaurer la confiance des investisseurs.

Par ailleurs, le pays évalue les premiers 100 jours de gouvernance sous la présidence de Rajoelina, il est essentiel de reconnaître les progrès réalisés dans divers domaines. Pour l'industrialisation et l'agriculture, des avancées notables ont été constatées mais beaucoup reste encore à faire.

Ces réalisations témoignent de la volonté du gouvernement de placer Madagascar sur la voie du développement et de renforcer sa position sur la scène internationale. Toutefois, pour garantir un avenir prospère pour tous, il est impératif que ces initiatives s'inscrivent dans un cadre plus large de coopération et de partenariat entre le gouvernement et le secteur privé.

Somme toute, la rencontre entre le PRM et les représentants du secteur privé marque le début d'une nouvelle ère de collaboration et de dialogue constructif. Cependant, pour réaliser pleinement le potentiel de cette relation, il est nécessaire que les engagements pris se traduisent par des actions concrètes. L'une d'elles doit concerner particulièrement le remboursement des crédits de TVA. Ensemble, gouvernement et secteur privé peuvent bâtir un avenir prospère pour Madagascar, basé sur la confiance, la transparence et la coopération mutuelle. Affaire à suivre...

Narindra RAKOTONDRAINIBE
Directrice de la CCIFM

04

INFOGRAPHIE

Les chiffres du mois

05

BRÈVES DE L'ÉCONOMIE

L'essentiel des actualités économiques du mois

07

INDUSTRIE

Bilan des 100 jours du gouvernement : le programme ODOF reste dans la course

08

ENERGIE

Taolagnaro : construction du premier parc éolien dans la Grande-Île

09

TELECOMMUNICATIONS

Starlink : l'internet par satellite fait son entrée à Madagascar

10

TOURISME REGIONAL

Tourisme de croisière : l'Afrique, nouvelle destination phare ?

11

ENTREPRISE FRANÇAISE

Urgences industrielles en France : l'État semble faire un tri assez flou

12

ÉCONOMIE – FINANCES

Indice des prix à la consommation ♦ Indicateurs économiques madagascar ♦ Evolution comparative provisoire du nombre ♦ Commerce bilatéral France - Madagascar ♦ France: situation de l'inflation - consommation des ménages et climat des affaires ♦ Croissance et inflation dans le monde ♦ Relevé des prix

20

AGENDA

Dates et événements à retenir

05

BRÈVES DE L'ÉC

07



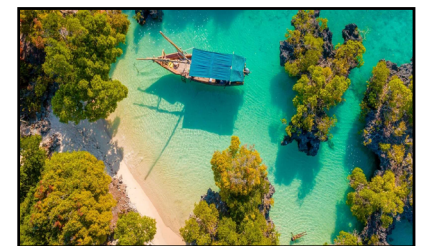
08



09



10



11



Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de la CCI France Madagascar, est interdite.

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITE

La CCI France Madagascar ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés.

SMS envoyés sur le territoire malgache en 2022

Source : Autorité de Régulation des Technologies de Communication

16
milliards

4,1
milliards

de dollars, le portefeuille de la Banque Mondiale à Madagascar en mars 2024

Source : Banque mondiale

importations enregistrées à la Douane pour les trois premiers mois de l'année 2024

Source : Douane malagasy

4 530,9
milliards
d'ariary

797,3
milliards
d'ariary

de recettes budgétaires collectés par la Douane pour les trois premiers mois de l'année 2024

Source : Douane malagasy

touristes internationaux durant les deux premiers mois de l'année 2024

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

22 333

Cours des changes du 30/04/2024

Devises	Plus bas	Plus haut	Cours de référence
USD	4 414,00 Ariary	4 436,00 Ariary	4 424,05 Ariary
EUR	4 713,00 Ariary	4 728,00 Ariary	4 720,51 Ariary

Zone Economique Exclusive

Une Zone Economique Exclusive regroupe l'ensemble des espaces maritimes sur lesquels un pays exerce leurs droits souverains.

Cette propriété légale relève de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, signée le 10 décembre 1982 à Montego Bay.

Cette convention définit donc la ZEE comme une bande de mer ou d'océan située entre les eaux territoriales et les eaux internationales.

Cette bande s'étend jusqu'à environ 370 km (200 milles marins) des côtes d'un pays en l'absence d'autre rivage.

La ZEE se trace sur la frontière maritime à mi-distance des côtes des deux pays riverains dans le cas où le rivage d'un de ces deux pays se situe à moins de 370 km.

ZEE de Madagascar

Madagascar d'où son appellation la Grande ile, dispose d'une ZEE qui s'étend jusqu'à 1.140.000 km².

Ces espaces maritimes représentent une forte potentielle pour l'économie bleue, considérés comme zone d'approvisionnement en ressources halieutiques, et un grand portail qui lui permet de s'ouvrir au reste du monde.

Les 5 pays du monde disposant les plus grands domaines maritimes

Rang	Pays	Superficie de la ZEE
n°01	Etats-Unis	1,3 millions de km ²
n°02	France	10,2 millions de km ² , dont 97 % outre-mer
n°03	Australie	8,1 millions de km ²
n°04	Russie	7,6 millions de km ²
n°05	Royaume-Uni	6,8 millions de km ²

Exportation de vanille. Pour la première fois dans l'histoire du monde rural, des paysans de la coopérative « Taratra » de la région d'Analanjirifo et d'Atsinanana ont exporté 2,5 tonnes de vanilles en Allemagne. Avec l'appui de l'ADID (Agence de Développement Inclusif et Durable), ces paysans ont pu liquider leurs vanilles stockées depuis quelques années faute de preneur. Pour répondre aux exigences du marché allemand, ces vanilles ont été emballées avec les plus grands soins et faisaient l'objet d'une analyse sur le taux de la vanilline et le taux d'humidité avant expédition. Somme toute, la coopérative « Taratra » a obtenu l'agrément du ministère de l'Industrialisation et du Commerce. A noter que ce produit de rente a été expédié par voie aérienne, toujours avec l'appui de l'ADID.

Filière or. La valeur de l'or sur le marché mondial s'accroît avec une vitesse inestimable. En espace d'un jour, le prix d'une once passe de 2 258 dollars à 2 265 dollars. Cette montée flagrante des prix de l'or est due à une forte demande mondiale causée par des tensions géopolitiques. Il s'agit du conflit russo-ukrainien et israélo-palestiniens, qui poussent les investisseurs à considérer l'or comme valeur de refuge. A cela s'ajoute la régression du dollar sur le marché international, en rapport avec la réduction de ses taux d'intérêt annoncée par la Réserve fédérale américaine. Cette situation s'affirme favorable pour la Grande Ile, que ce soit pour les exportateurs aurifères que pour l'Etat qui projette de mettre en place une raffinerie d'or.

Taux de pression fiscale. Le plan stratégique de la Direction Générale des Impôts a été validé en marge du Colloque national des impôts. Ce plan quinquennal, allant de 2024 à 2028 fixe un objectif de taux de pression fiscale de 18% d'ici 2028. D'après la DGI, cet objectif ambitieux se doit d'être atteint pour garantir le développement du pays. Pour l'année en cours, le gouvernement prévoit un taux de pression fiscale brute de 12,9% avec un ratio de recettes fiscales de 7% du PIB, conditionnée certainement par la performance économique du pays. Optimiste, la DGI entend une augmentation des recettes fiscales en élargissant l'assiette fiscale par les nouveaux contribuables. Le moyen d'en parvenir serait notamment de passer par la campagne « Anjara hetrako ».

Exploitation de graphite. Les ressources en graphite de la Grande Ile sont estimées à 26 millions de tonnes soit 8% de la réserve mondiale. Madagascar se positionne comme 2e pays producteur africain et est classé dans le top 10 mondial des pays producteurs de graphite. Un rang qui pourrait certainement avancer avec la situation actuelle des flux. En effet, la Chine connue comme premier fournisseur de ce minerai a limité ses exportations pour des raisons de sécurité nationale. Face à cette diminution de l'offre contre les besoins non honorés des pays clients, le graphite malgache s'ouvre donc au marché mondial.

Foire de l'Elevage et de la Production Animale. La 16e édition de la FEPA a été marquée par quelques nouveautés. Une race américaine de poule a été exposée en vedette pendant la foire. Pondeuse et ornement à la fois, cette grande poule de la race Wyandotte est capable de pondre entre 250 et 300 œufs par an, à partir de son 6e mois et avec une durée de vie de 7 à 8 ans. Bonne affaire pour les éleveurs, cette race de poule s'adapte avec l'environnement de l'élevage à Madagascar. A part sa capacité d'adaptation, elle est réputée pour sa sociabilité et son intelligence. Par ailleurs, la foire a été également une occasion de promouvoir des provendes de fabrication artisanale 100% bio, avérées compatibles à tout type d'élevage comme l'aviculture, l'élevage porcin, la pisciculture, voire l'élevage bovin.

Clôture du projet PADAP. Sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, financé par l'IDA (Association internationale de développement), le GEF (Global Environment Facility) et l'AFD, le Projet Agriculture Durable par une Approche Paysage touche à sa fin. Ce projet avait comme objectif d'augmenter la productivité agricole de 04 régions dont Analanjirifo, Boeny, SAVA et SOFIA. Mis en œuvre depuis 2019, ce projet a porté ses fruits avec des réalisations tangibles. L'on peut citer la réhabilitation de 76 barrages hydro-agricoles, la reconstruction de 10 ponts et la réhabilitation de 77 km de pistes rurales pour faciliter la circulation des paysans et l'évacuation de leurs produits agricoles. Par ailleurs, 7.300 ha de périmètres ont été aménagés à Marovoay. Toujours grâce à ce projet PADAP, les agriculteurs des zones cibles ont bénéficié des semences améliorées, des engrais, des intrants agricoles et ont été accompagnés dans l'adoption des techniques agricoles améliorés. Somme toute, les rendements de la production agricole de ces régions ont connu une augmentation significative allant de 5,5 tonnes/ha contre 2,5 ou 3 tonnes/ha avant la mise en œuvre du projet.

Bilan des 100 jours du gouvernement : le programme ODOF reste dans la course

Narindra Rakotondrainibe | sae@ccifm.mg

Dans une présentation du ministère de l'Industrialisation et du Commerce, l'institution a dressé le bilan des cent jours d'activité. Les avancées significatives du programme ODOF (One District, One Factory) ont été mises en lumière.

Expansion régionale et impact économique

Selon le rapport du ministère dirigé par Edgard Razafindravahy, les cent jours écoulés ont été marqués par des progrès tangibles dans la mise en œuvre du programme ODOF. 51 districts ont été touchés par cette initiative. Pour rappel, celle-ci vise à établir des petites industries de transformation dans chaque district de la Grande-Île. 21 régions ont bénéficié de ces projets, avec l'installation de 51 machines dans divers secteurs de production.

Réduction des importations et renforcement de l'économie locale

L'objectif principal du programme ODOF est de favoriser la production locale de produits de première nécessité. Cela devrait contribuer à la réduction ainsi qu'à la dépendance aux importations. Cette stratégie s'est traduite par l'importation de soixante-quinze unités industrielles. Celles-ci comprennent des lignes de production d'huile végétale, de savon, de jus, de miel, de chips, de nouille et de cidre. On n'oublie pas non plus la canne à sucre, le fromage, le fruit, la farine de manioc, la farine de grain sec, le concentré de tomate et le café torréfié. De nombreuses de ces unités sont déjà opérationnelles, contribuant ainsi à la dynamisation de l'économie locale.

Défis et perspectives

Cependant, malgré ces avancées, des défis subsistent toujours. Le ministre Edgard Razafindravahy souligne la nécessité de soutenir davantage l'industrie locale et de réduire encore plus les importations. Pour certains produits comme le riz et le sucre, la production locale ne parvient pas à combler entièrement la demande du marché. À noter que le besoin local s'évalue à 3,8 millions de tonnes pour le riz, pour une production 3,4 millions de tonnes. Le sucre, quant à lui, ne produit que 90

000 tonnes, pour un besoin de 220 000 tonnes. Pour d'autres, comme l'huile estimée à 56 000 litres, la production locale est suffisante pour couvrir les besoins de consommation. Cependant, cette denrée repose toujours, en partie, sur l'importation de produits semi-finis.

Stratégies à venir

Dans le cadre du programme ODOF, des actions sont prévues pour renforcer l'efficacité de ces unités industrielles. Les initiatives passent notamment par la recherche de partenaires pour la maintenance, de soutien des coopératives et de l'optimisation des capacités des producteurs. Parallèlement, d'autres projets sont en cours, tels que la mise en place de l'agropole du Sud-Ouest (PTASO) et la réhabilitation de l'usine de sucrerie de Morondava.



Perspectives futures

Au-delà de ces cent jours, le ministère de l'Industrialisation et du Commerce continue de travailler sur des initiatives visant à améliorer le climat des affaires. Il vise également la simplification de l'accès au financement et la résolution de problèmes d'approvisionnement en énergie pour les entreprises. La mise en place de parcs solaires locaux est notamment envisagée pour répondre à ce dernier défi. Ainsi, le bilan des 100 jours du gouvernement met en évidence les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme ODOF. Il souligne les défis persistants et les actions à venir pour consolider ces avancées et dynamiser davantage l'économie nationale.

Taolagnaro : construction du premier parc éolien dans la Grande-Île

Narindra Rakotondrainibe | sae@ccifm.mg

Dans un effort conjoint, l'État malgache et Qit Minerals Madagascar (QMM) ont entrepris la construction du premier parc éolien de Madagascar, situé à Taolagnaro. Débutée en août 2023, cette initiative ambitieuse devrait être achevée d'ici la fin de l'année en cours.

Une collaboration prometteuse

Cette entreprise marque un jalon significatif dans la transition énergétique du pays. Le directeur exécutif de Qit Minerals Madagascar a souligné l'importance de ce partenariat entre le gouvernement malgache et la société, une filiale de Rio Tinto, pour concrétiser ce projet d'envergure.



Un exemple de diversification énergétique

La réalisation de ce parc éolien témoigne de la volonté du pays de diversifier son mix énergétique et de réduire sa dépendance aux sources d'énergie traditionnelles. Cette initiative constitue également un pas significatif vers la résolution des problèmes récurrents de délestage. Il faut noter que ce fléau représente l'un des soucis les plus importants pour le pays et son économie. S'en débarrasser serait

donc un avantage de taille pour la Grande-Île et sa population. La contribution d'un projet d'envergure de ce type dans la préservation de l'environnement n'est d'ailleurs plus à démontrer.

Perspectives pour l'avenir énergétique de Madagascar

Avec les énergies renouvelables représentant déjà 40 % de la production nationale d'électricité, Madagascar affiche un fort potentiel pour une transition énergétique réussie. L'objectif est de répondre aux besoins croissants d'une population en expansion tout en minimisant l'impact sur l'environnement.

Avantages des parcs éoliens dans les pays en développement

Outre la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la préservation de l'environnement, les parcs éoliens fournissent plusieurs avantages dans les pays en voie de développement comme Madagascar. Ils contribuent à la création d'emplois locaux, tant dans la construction et la maintenance des infrastructures que dans la gestion quotidienne de la centrale. De plus, ce genre d'installation offre la possibilité de renforcer la sécurité énergétique en diversifiant les sources d'électricité. Il réduit également la dépendance aux importations de carburant, ce qui peut stabiliser les coûts de l'énergie à long terme. La mise en place du premier parc éolien à Taolagnaro symbolise ainsi un engagement de taille. Celle-ci est inévitablement une opportunité de choix pour une production énergétique plus durable et plus respectueuse de l'environnement pour le futur de Madagascar.



Starlink : l'internet par satellite fait son entrée à Madagascar

Narindra Rakotondrainibe | sae@ccifm.mg

Autorisé par les autorités compétentes à s'installer à Madagascar, Starlink prépare son décollage. Une révolution internet s'amorce dans la Grande-Île, avec des services haut débit prometteurs et une concurrence qui s'intensifie.

Une ouverture vers de nouvelles possibilités

Un remodelage du paysage des Télécommunications est en cours. Starlink a obtenu le feu vert des autorités pour s'installer dans la Grande-Île, après avoir fini les procédures d'établissement au pays. Le ministère du Développement numérique, de la Transformation digitale, des Postes et des Télécommunications annonce l'arrivée «imminente» de cette filiale de l'entreprise Space X à Madagascar. Selon le département ministériel, son installation locale est en cours, ainsi que la régularisation de leur situation.

Vers une connectivité élargie

Pour le moment, il n'y a pas encore de précisions sur la date à laquelle ce géant de la Télécommunication mondiale est prévu opérer à Madagascar. Toutefois, il devrait encore remplir des conditions techniques en rapport avec son établissement sur le territoire national. « Son installation locale est en cours. Ainsi que la régularisation de sa situation administrative pour l'obtention de sa licence en tant qu'opérateur satellite », d'après Tahina Razafindramalo chef de ce département du ministère tutelle. Cette future installation de Starlink est le fruit d'une politique de l'Etat, qui a décidé d'ouvrir le secteur des Télécommunications. L'objectif est que tous les fournisseurs d'accès à Internet puissent obtenir des licences, à condition d'être en règle par rapport aux exigences du cahier des charges. A son tour, la société Starlink annonce que ses services pourraient être disponibles au troisième trimestre de cette année. Il s'agit donc d'un changement qui ne va pas passer inaperçu dans le pays.

Des avantages concrets pour les utilisateurs

La concurrence est donc en train de s'étoffer à Madagascar. Pour information, un satellite Starlink peut fournir jusqu'à 25 Mb/s de connexion aux

usagers, avec des pics de 200 Megabits de débit qui peuvent être atteints. L'entreprise est en effet en mesure de satisfaire les besoins de consommation des résidences, sociétés et autres consommateurs. Elle est d'ailleurs capable de couvrir une vaste zone.



Une gamme d'offres adaptée aux besoins

Il existe six abonnements Starlink à l'heure actuelle dont chaque forfait s'adresse à un usage spécifique. Le plus populaire est l'abonnement Starlink Résidentiel, offrant une connexion chez soi avec des données illimitées. Les autres offres, pour les avions, les entreprises, les bateaux, fournissent également des avantages diversifiés. Avec plus de deux mille satellites gravitant autour du globe jusqu'à maintenant, les services vendus par la multinationale commencent à s'étendre partout dans le monde. Cette implantation à Madagascar fera assurément parler d'elle.

Une avancée technologique majeure

L'internet par satellite est une technologie permettant d'offrir une connectivité haut débit dans des régions où les infrastructures terrestres traditionnelles sont limitées ou inexistantes. Les satellites en orbite basse, comme ceux utilisés par Starlink, sont positionnés beaucoup plus près de la Terre que leurs homologues traditionnels dits « géostationnaires ». Cela donne l'occasion à une latence plus faible et une connectivité plus rapide. Cette technologie pourrait ainsi contribuer à réduire la fracture numérique en fournissant l'accès à Internet dans des zones reculées ou mal desservies.

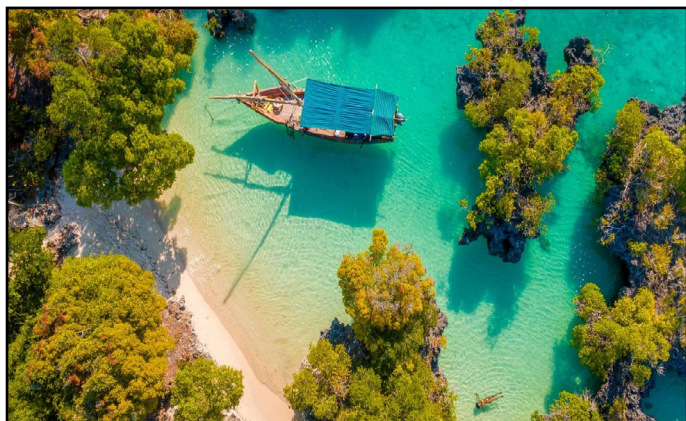
Tourisme de croisière : l'Afrique, nouvelle destination phare ?

Narindra Rakotondrainibe | sae@ccifm.mg

Le tourisme de croisière émerge comme un secteur en plein essor en Afrique, offrant de nouvelles opportunités pour l'exploration du continent et de ses nombreuses merveilles. Alors que les défis du transport aérien persistent, les croisières deviennent une option de voyage attrayante, proposant une expérience unique aux voyageurs intrépides. Le continent peut-il se transformer en une véritable destination phare pour cette forme de tourisme ?

Expansion du secteur de la croisière en Afrique

En 2023, l'industrie de la croisière a enregistré une forte reprise avec 31,5 millions de touristes, marquant une année exceptionnelle depuis le début de la pandémie. À noter que ces informations sont issues des données de l'Association internationale des compagnies de croisières. Cette tendance à la hausse est soutenue par une demande croissante de voyages en mer stimulée par une volonté de découvrir de nouvelles destinations. L'envie de vivre des expériences uniques fait également partie des motivations des voyageurs.



L'Afrique comme destination émergente

L'Afrique est de plus en plus perçue comme une destination de croisière prometteuse, offrant une richesse de sites naturels, culturels et historiques à explorer. Des pays comme le Maroc, l'Égypte, l'Afrique du Sud et les îles de l'océan Indien attirent déjà un nombre croissant de croisiéristes, conquis par la diversité et l'exotisme de ces destinations.

Au Maroc, par exemple, après l'importante affluence de croisiéristes de l'année 2010 et de la baisse significative des arrivées de 50 % en 2018, les croisières reprennent dans ce pays. Pas plus tard qu'au début du mois de janvier, la construction d'un terminal spécifiquement dédié aux croisières, d'une capacité de 450 000 croisiéristes a été réalisée. Des initiatives de ce genre permettraient d'optimiser l'attrait du continent aux yeux du monde entier.

Défis et opportunités

Malgré les progrès, ce tourisme spécifique en Afrique est encore confronté à plusieurs défis. Les infrastructures portuaires doivent être améliorées pour accueillir les grands navires de croisière. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir le continent comme une destination sûre et attrayante pour les voyageurs du monde entier.

Préoccupations environnementales

La question environnementale est aussi au cœur des préoccupations. Une pression croissante pour réduire l'empreinte carbone des croisières est palpable. Cela ne peut toutefois se faire qu'en adoptant des pratiques plus durables. Les investissements dans des technologies respectueuses de l'environnement sont également des alternatives réelles.

Potentiel de croissance

Malgré ces défis, le potentiel de croissance du tourisme de croisière en Afrique reste énorme. Des experts estiment que des pays comme le Nigeria, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Tanzanie et le Kenya pourraient émerger comme des destinations populaires. Ces pays peuvent effectivement offrir une variété d'expériences uniques aux touristes. En conclusion, le tourisme de croisière représente une opportunité de développement économique et de promotion du patrimoine culturel et naturel de l'Afrique. Avec des investissements ciblés et une coopération internationale, le continent peut tirer parti de cette tendance croissante pour stimuler sa croissance économique.

Urgences industrielles en France : l'État semble faire un tri assez flou

Narindra Rakotondrainibe | sae@ccifm.mg

Si le site de Valdunes vient d'être sauvé, des dossiers d'entreprises dans la même galère parviennent à Bercy. D'Ascometal à Metex, le gouvernement se mobilise, mais les priorités paraissent tout de même peu claires.

Sauvetage de Valdunes : un premier pas

Dans un effort de sauvetage industriel, le ministre de l'Industrie Roland Lescure s'est récemment rendu sur le site de Valdunes près de Dunkerque. L'annonce de la reprise de ce fabricant de roues et d'essieux de train par l'entreprise française Europlasma a été accueillie avec soulagement après des mois d'incertitude. Toutefois, cette bouffée d'optimisme est tempérée par la situation critique des 170 salariés d'Ascometal. En effet, ces derniers sont menacés de liquidation par l'actionnaire Swiss Steel. Une dualité poignante qui symbolise les hauts et les bas de l'industrie française.

Un soutien inconditionnel

L'action de Roland Lescure a suscité des éloges unanimes pour sa détermination à sauver les emplois menacés. Un engagement sa faille loué par Xavier Bertrand, président des Républicains des Hauts-de-France et Sophie Binet, secrétaire générale de la Confédération générale du travail. Dans un contexte politique mouvant, cette constance dans l'action gouvernementale est remarquable et mérite d'être soulignée.

La doctrine du gouvernement : un équilibre fragile

Cependant, la politique de sauvetage des entreprises en difficulté reste sujette à interprétation. Si des efforts ont été déployés pour des entreprises



comme Buitoni et Tereos, d'autres ont été laissées pour compte. On peut notamment parler de Chapelle Darblay ou du site Mondelez de Château-Thierry. Cette sélectivité peut paraître arbitraire, mais Roland Lescure l'explique en trois conditions claires : la présence d'un repreneur crédible, un plan d'affaires viable, et l'engagement des équipes dans la reprise de l'entreprise. Le côté flou semble donc s'éclaircir un peu plus.

Quelques statistiques à noter

Malgré les défis persistants, il est important de noter les signes de résilience dans le secteur industriel français. Durant l'année 2022, on a constaté l'ouverture de 157 entreprises contre 72 fermetures. En revanche, en 2023, 138 nouvelles usines ont été ouvertes, contre 105 fermetures. Ces chiffres témoignent d'une certaine vitalité, même dans un contexte économique complexe. En somme, le sauvetage des entreprises industrielles demeure une priorité pour le gouvernement français. Cependant, il est aussi le reflet d'un équilibre délicat entre interventionnisme étatique et réalités économiques.



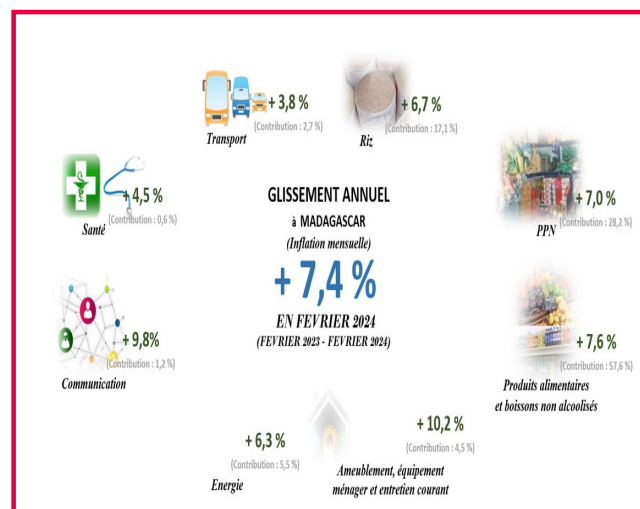
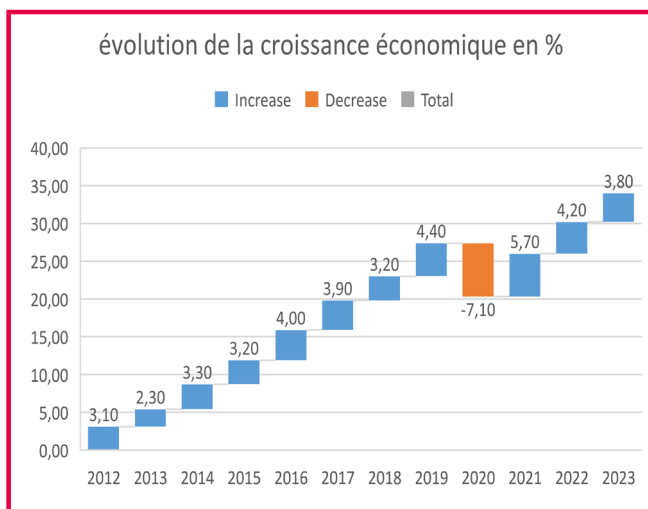
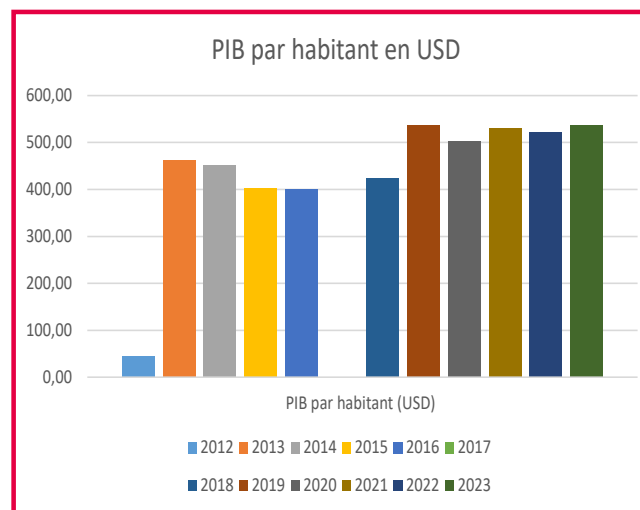
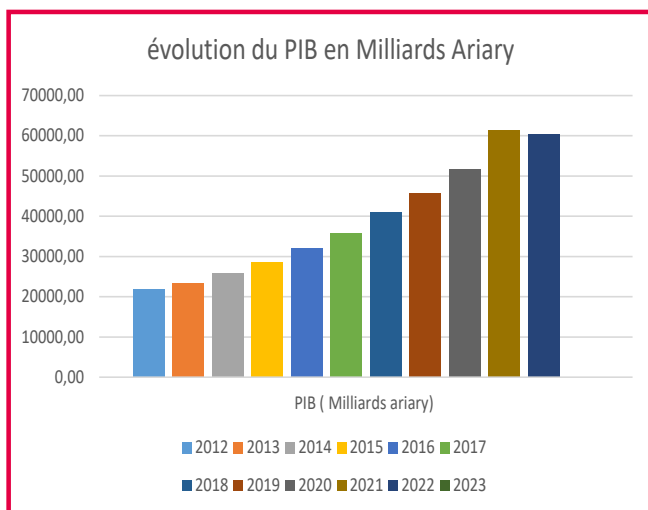
INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

février 2023 à février 2024

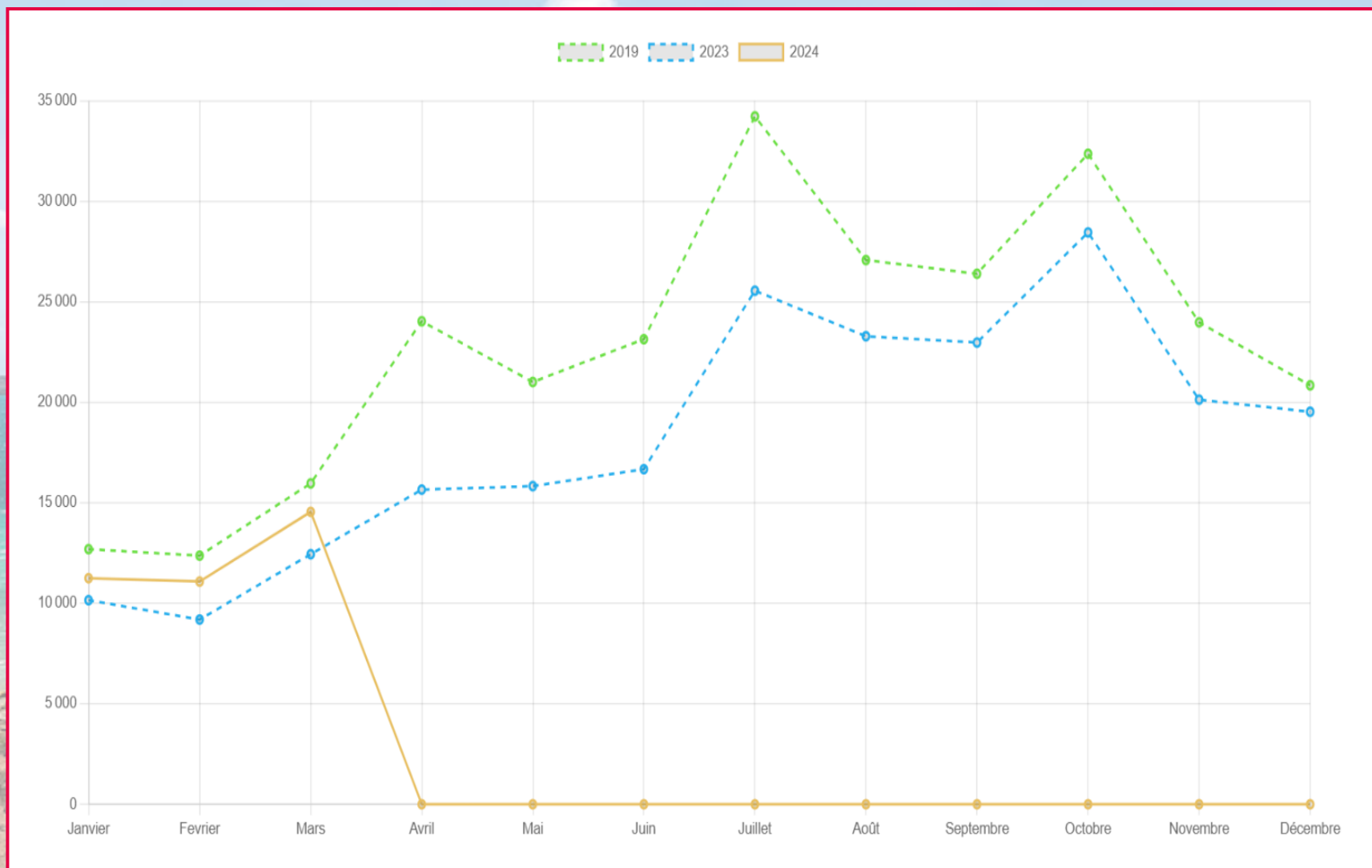
LIBELLE - PERIODE	févr.-23	mars-23	avr.-23	mai-23	juin-23	juil.-23	août-23	sept.-23	oct.-23	nov.-23	déc.-23	janv.-24	févr.-24
Ensemble	159,1	161,3	162,0	162,6	163,5	163,7	164,3	165,0	165,4	165,9	167,5	169,0	170,9
RIZ													
Non Riz	157,2	158,7	159,5	160,2	161,4	161,6	162,3	163,1	163,6	164,1	165,4	167,0	169,1
Riz	168,1	173,6	173,9	173,8	173,2	173,2	173,2	173,5	173,7	174,1	177,2	178,4	179,3
ORIGINE													
Produits Locaux	160,4	162,8	163,4	164,0	164,8	165,0	165,6	166,4	166,8	167,2	169,0	170,6	172,7
Produits Semi Importés	164,9	165,7	167,8	168,3	169,0	169,4	170,0	170,5	171,1	171,7	172,3	173,3	173,9
Produits Importés	134,3	135,1	136,2	137,2	138,4	138,0	138,6	138,6	139,0	139,6	140,4	141,7	142,7
ENERGIE													
Non Energie	161,3	163,7	164,4	165,0	165,9	166,1	166,7	167,4	167,8	168,3	170,1	171,4	173,4
Energie	133,2	133,3	134,2	134,5	134,8	134,8	134,8	136,8	136,8	136,8	136,8	141,4	141,6
PPN													
PPN	168,1	171,7	172,1	172,2	172,4	172,4	172,7	173,1	173,4	174,1	176,9	178,5	179,8
Non PPN	155,6	157,2	158,1	158,9	159,9	160,2	160,9	161,8	162,2	162,6	163,7	165,3	167,4
SECTEUR DE PRODUCTION													
Produits Vivriers Non Transformés	170,4	173,4	174,6	175,8	177,3	177,4	178,3	178,7	179,4	180,1	181,2	182,3	185,5
Produits Vivriers Transformés	166,6	171,1	171,6	171,9	172,0	172,1	172,2	173,4	173,4	173,8	176,3	178,9	179,9
Produits Manufacturés Industriels	152,7	153,3	154,4	155,1	156,0	156,3	156,9	157,5	158,0	158,6	159,6	161,1	162,0
Produits Manufacturés Artisanaux	140,3	142,0	142,4	143,0	144,5	143,1	143,6	143,6	143,9	144,6	145,5	145,8	147,5
Services Publics	136,1	137,2	137,5	137,8	138,2	139,1	141,2	144,6	145,0	145,5	144,6	146,2	146,9
Services Privés	151,2	151,9	152,0	152,1	153,0	153,3	153,8	154,2	154,5	154,7	157,1	158,1	160,8
FONCTION													
Produits alimentaires et boissons non alcoolisés	168,9	172,3	173,1	173,7	174,5	174,6	175,0	175,4	175,9	176,5	178,3	179,5	181,7
Boissons alcoolisées et tabacs	158,2	159,0	159,1	161,6	162,3	163,8	165,8	169,0	169,3	170,3	172,3	174,9	175,3
Articles d'habillement et articles chaussants	142,9	144,4	145,3	146,3	148,4	147,5	148,2	148,3	148,9	149,3	150,6	152,0	154,2
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	145,5	145,6	145,8	146,2	146,9	147,2	147,4	148,2	148,3	148,3	150,8	153,0	155,6
Ameublement, équipement ménager et entretien courant	187,0	188,2	194,4	195,0	195,5	197,6	198,6	199,5	201,2	202,8	203,4	205,9	206,0
Santé	158,7	160,5	160,8	162,9	164,3	163,7	164,2	162,8	163,2	163,9	163,6	164,8	165,8
Transports	154,9	155,7	156,2	156,6	156,9	156,9	158,5	158,3	159,0	159,5	159,4	160,4	160,8
Communications	105,3	106,5	106,8	107,1	107,4	109,2	109,2	110,5	110,7	110,9	111,7	114,7	115,6
Loisirs et culture	138,4	139,2	139,4	140,0	141,9	140,8	142,1	142,1	142,2	142,4	142,9	144,5	144,6
Enseignement, Education	138,3	138,9	139,1	139,3	140,2	140,9	141,6	145,8	145,9	146,3	145,7	146,7	146,7
Hôtellerie, cafés, restauration	149,3	153,1	153,4	153,7	154,7	153,6	155,9	156,4	156,7	157,5	157,4	159,2	161,3
Autres biens et services	143,7	144,8	145,2	146,0	147,4	147,3	147,9	149,2	150,1	151,0	151,7	153,9	154,0

INDICATEURS ECONOMIQUES MADAGASCAR

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PIB (Sources : INSTAT, Loi des finances, Banque Mondiale)												
PIB (Milliards ariary)	21774,00	23397,00	25775,00	28585,00	32117,00	35692,00	41059,00	45777,00	51785,00	61427,00	60440,70	70 865,2
Déflateur du PIB ou inflation (%)	5,50	5,00	6,60	6,70	9,00	5,00	8,00	5,90	5,64	6,40	9,20	9,90
Croissance du PIB déflaté (%)	3,10	2,30	3,30	3,20	4,00	3,90	3,20	4,40	-7,10	5,70	4,20	3,80
PIB par habitant (USD)	43,91	461,72	452,46	401,86	401,32	nc	424,00	537,00	503,00	531,00	522,00	536,00



Evolution comparative provisoire du nombre de touristes en 2024, 2023 et en 2019 à Madagascar



Source : Ministère du tourisme et de l'artisanat

COMMERCE BILATÉRAL FRANCE-MADAGASCAR

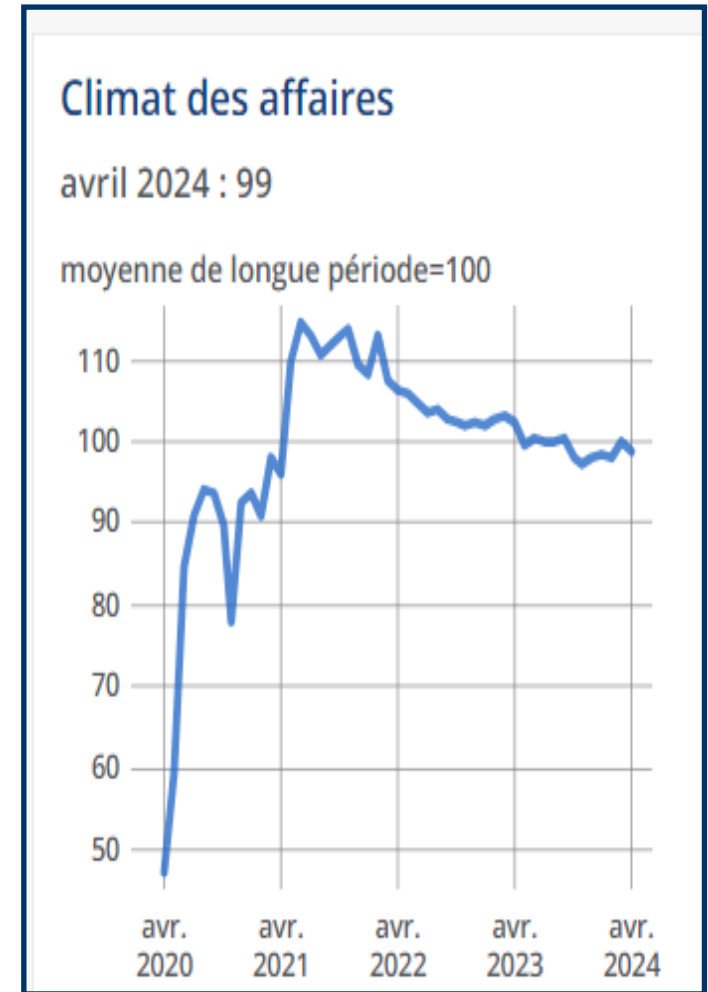
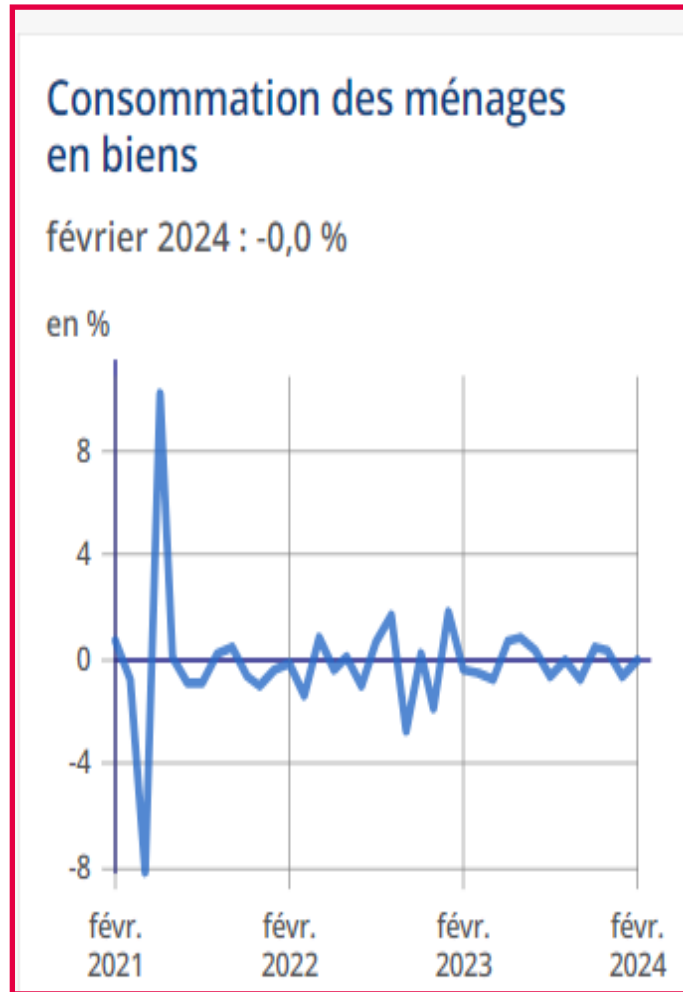
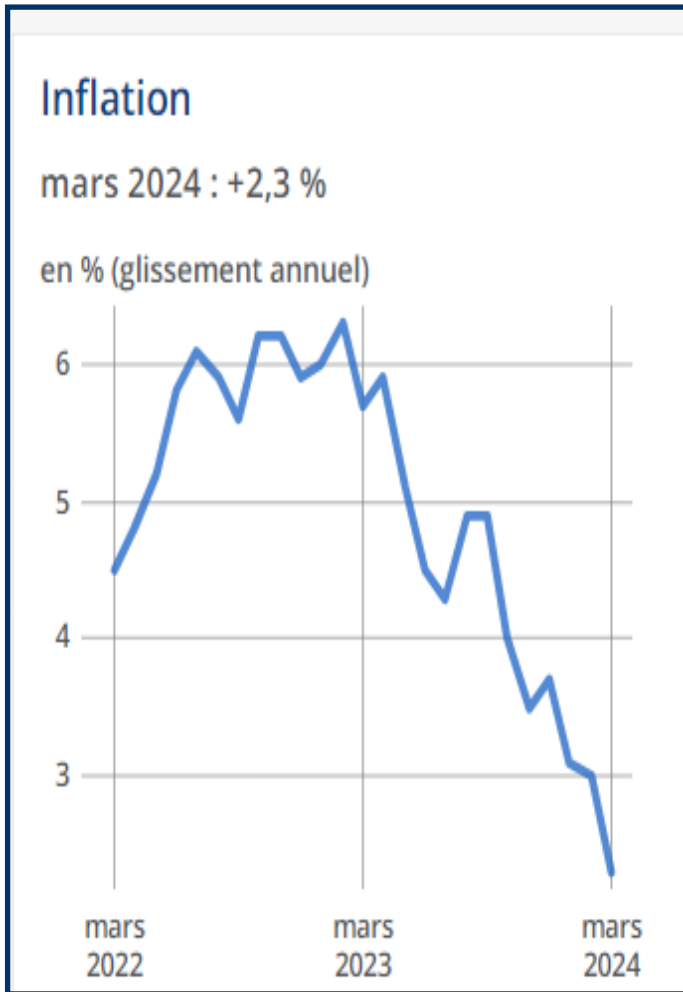
Année 2022 à 2024

Exportations FAB hors matériel militaire (valeurs brutes en milliers d'euros)				
	Année2022	Année 2023	1 mois 2023	1 mois 2024
Total	204 892	196 890	14 288	12 850
1320 - Tissus	64 580	69 616	3267	3430
2120 - Préparations pharmaceutiques	33 662	30 831	2176	2477
1091 - Aliments pour animaux de ferme	17 729	14 275	1386	1853
1419 - Autres vêtements et accessoires	16 393	9 640	1619	388
2620 - Ordinateurs et équipements périphériques	12 749	10 182	573	1009
1396 - Autres textiles techniques et industriels	10 853	13 045	657	390
1051 - Produits laitiers et fromages	7 207	7 798	1370	570
1399 - Autres textiles n.c.a.	7 954	4 152	360	590
2229 - Autres produits en matières plastiques	4 681	5 057	341	154
1512 - Articles de voyage, de maroquinerie, de sellerie et de bourrellerie	6 669	4 816	451	379
2813 - Autres pompes et compresseurs	5 373	7 438	792	301
2059 - Autres produits chimiques n.c.a.	4 872	5 636	270	161
2042 - Parfums et produits pour la toilette	4 383	5 010	542	511
2599 - Autres produits métalliques n.c.a.	4 905	4 858	304	272
2712 - Matériel de distribution et de commande électrique	2 882	4 536	180	365

Importation CAF hors matériel militaire (en millions d'euros)				
	Année2022	Année 2023	1 mois 2023	1 mois 2024
Total	605 246	514 130	39 005	25850
0128 - Plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	187 890	102 594	10398	2315
1020 - Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	110 049	118 559	4648	5739
1412 - Vêtements de travail	43 816	28 700	3348	1504
1039 - Autres préparations et conserves à base de fruits et légumes	44 196	40 234	681	692
1413 - Autres vêtements de dessus	41 960	52 909	5908	4029
1419 - Autres vêtements et accessoires	39 465	40 139	4988	3209
1414 - Vêtements de dessous	40 271	40 296	3422	4203
1439 - Autres articles à mailles	22 673	17 240	681	692
1629 - Autres objets en bois ; objets en liège, vannerie et sparterie	16 579	16 269	2573	1229
0124 - Fruits à pépins et à noyau	17 567	28 504	384	174
1512 - Articles de voyage, de maroquinerie, de sellerie et de bourrellerie	15 427	13 715	734	1119
2053 - Huiles essentielles	13 428	9 147	700	445
1084 - Condiments et assaisonnements	11 925	5 824	540	500

Source : Direction générale des douanes et droits indirects français

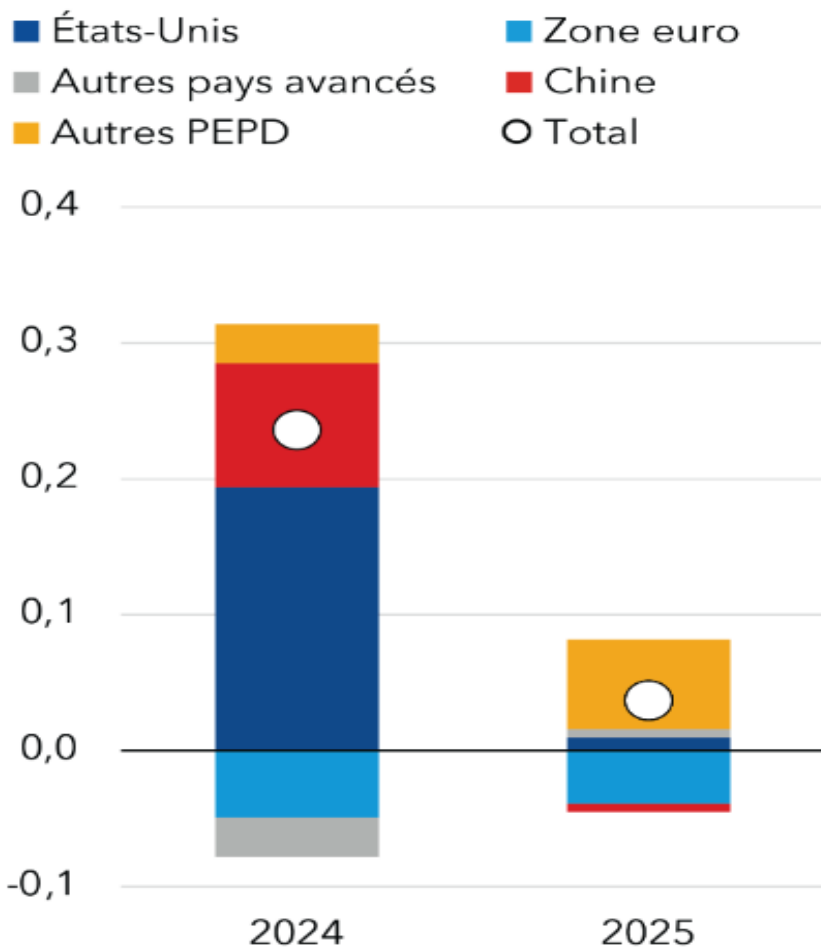
France: situation de l'inflation - consommation des ménages et climat des affaires



Croissance et inflation dans le monde

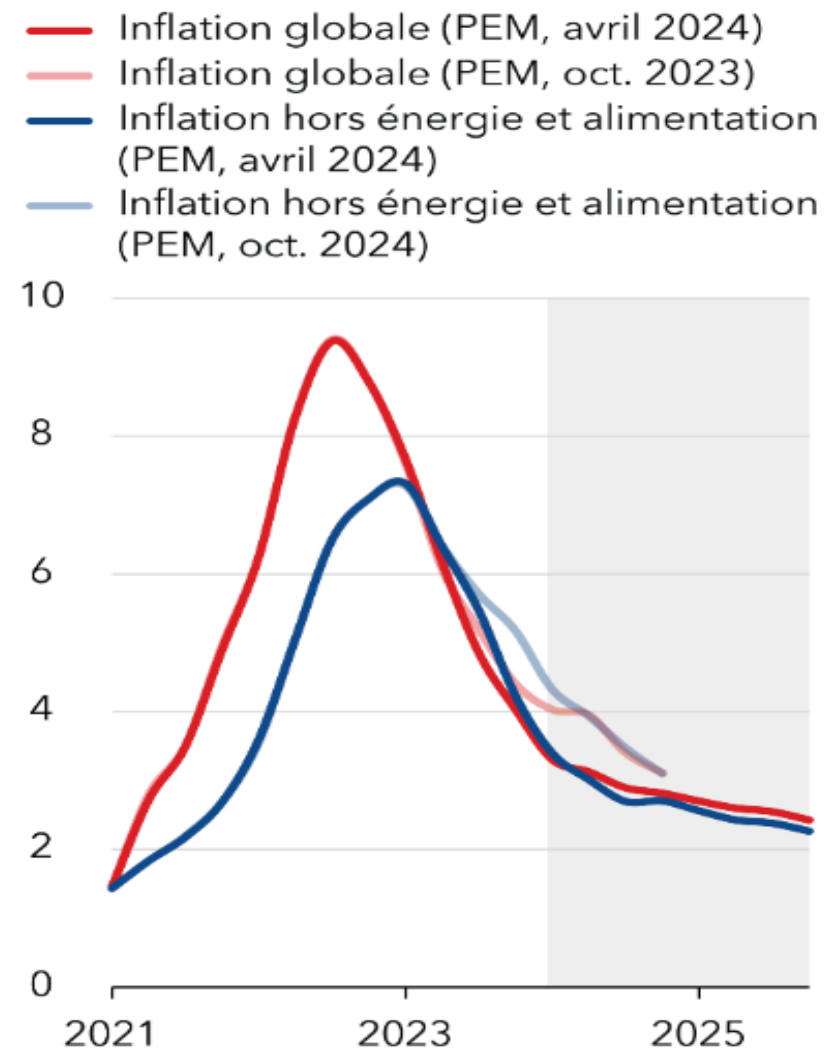
Révisions de la croissance du PIB réel mondial

(par rapport aux PEM d'octobre 2023 ; en points de pourcentage)



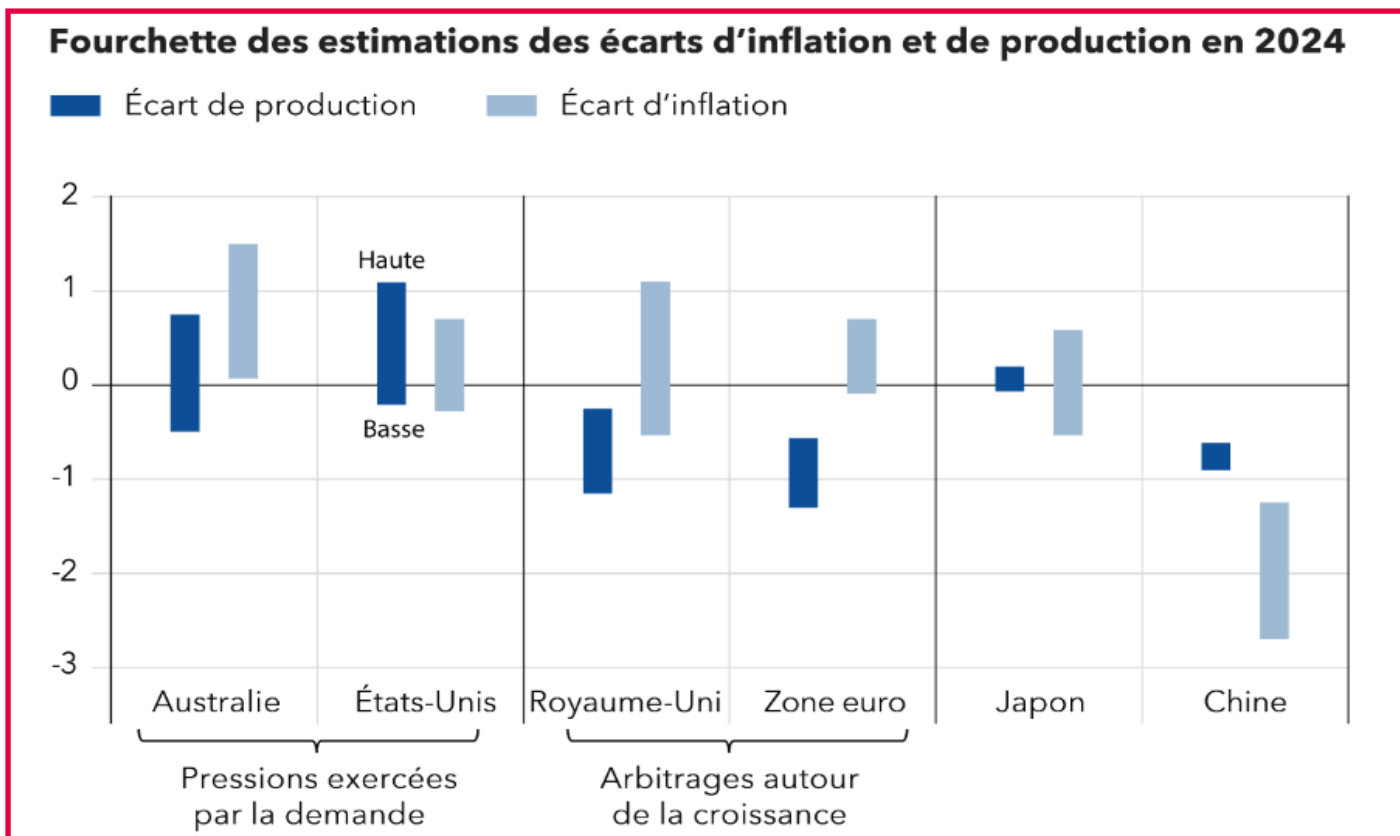
Inflation mondiale médiane

(en pourcentage, en glissement annuel)

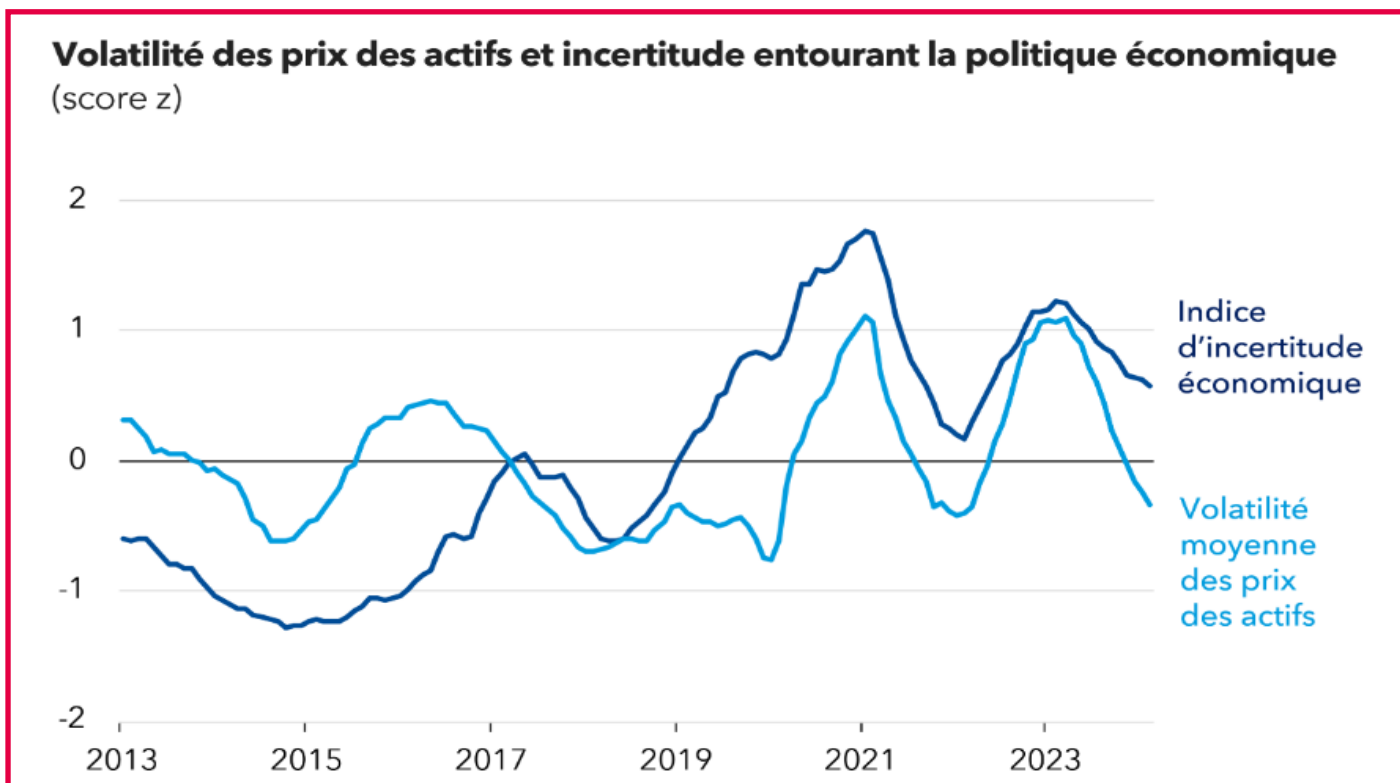


Source : Fonds Monétaire International

Fourchette des estimations des écarts d'inflation et de production en 2024



Volatilité des prix des actifs et incertitude entourant la politique économique



Source : Fonds Monétaire International

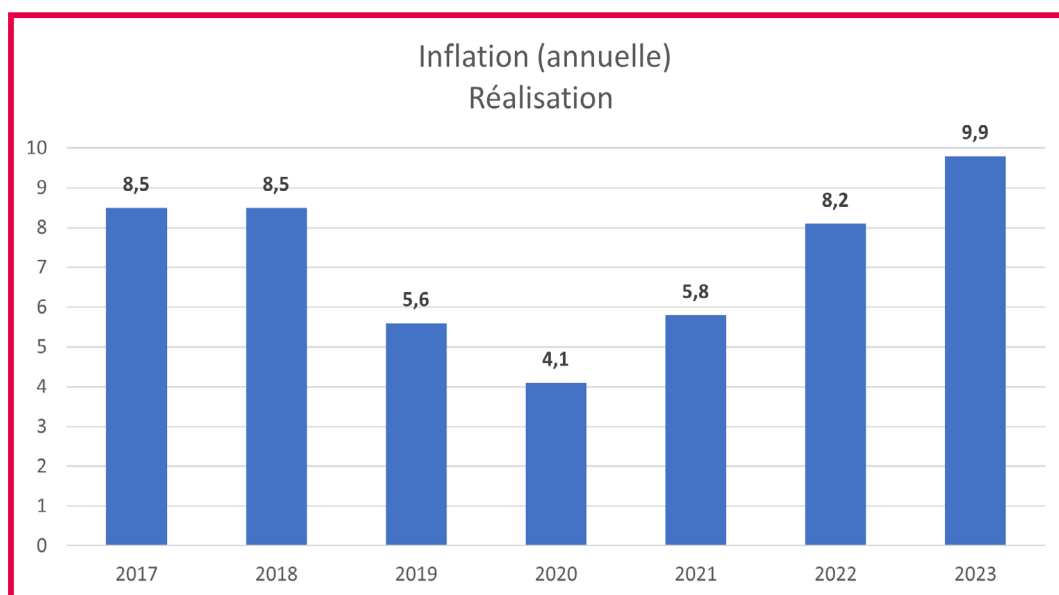
RELEVÉ DES PRIX / AVRIL 2024

PRODUITS	QUANTITE/QUALITE	AVRIL 2023	AVRIL 2024	VARIATION %
<i>1- Relevé des prix en grande distribution (en Ariary)</i>				
Riz	Makalioka 1 kg	3 890	3 700	-4,88
Sucre	blanc 1 kg	5 200	8 990	72,88
Huile Ordinaire	le litre	14 900	8 900	-40,27
Huile d'arachide	le litre	32 000	29 990	-6,28
Pain	baguette de 170 g	1 000	1 000	0,00
Pomme de Terre	le kilo	6 800	6 000	-11,76
Bière THB (Nu)	bouteille de 65 cl NU	3 500	3 800	8,57
Poulet de chair	le kilo	19 700	21 900	11,17
Poulet fermier	le kilo	28 500	22 400	-21,40
Bœuf basse côte	le kilo	16 900	19 900	17,75
<i>Source: Carrefour Ankorondrano</i>				

<i>2. Relevé des prix des carburants (en Ariary)</i>				
gaz oil	le litre	4 900	4 900	0,00
super 95	le litre	5 900	5 900	0,00
pétrole lampant	le litre	2 430	2 430	0,00
gaz	bouteille de 12,5 kg NU	99 000	86 600	-12,53
<i>(Source : TotalEnergies Ankorondrano)</i>				

Ces prix ont été relevés auprès de Carrefour Ankorondrano pour les produits de grande consommation, et TotalEnergies Ankorondrano pour ce qui concerne les prix des carburants.

Les prix constatés sont comparés avec ceux de l'année précédente, à la même période, afin d'avoir un aperçu de leur évolution.



EVENEMENTS DE LA CCI France Madagascar

08 MAI 2024

Afterwork Club affaires avec l'APM

sous le thème de « Comment booster son équipe de direction et travailler autrement »

17 MAI 2024

Table ronde - 2e édition Alumni Day France Madagascar 2024 Alumni Day avec campus France

sous le thème de : « les opportunités d'investissements et de recrutements à Madagascar »

22 MAI 2024

club affaires avec XC Factory

sous le thème de : « la relation et l'expérience client au cœur de la stratégie business des entreprises œuvrant à Madagascar »

EVENEMENTS ECONOMIQUES

23 AU 26 MAI
2024

Foire Internationale de Madagascar

La 18e édition de la Foire Internationale de Madagascar se tiendra du 23 au 26 mai, au Hazovato Forello Expo et sous le thème de : « Des opportunités de développement à l'international. »

29 AU 31 MAI
2024

Rencontre des Entrepreneurs Francophones

La 4e édition de la Rencontre des Entrepreneurs Francophones se tiendra du 29 au 31 mai 2024 à Marrakech

JUIN 2024

Assemblée Générale de la CCIFI et réunion des Directeurs

11 AU 13 JUIN
2024

Mission économique et commerciale de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie organise une mission économique et commerciale de la Francophonie du 11 au 13 juin 2024, à Montréal Québec.

26 JUIN 2024

Forum d'affaires Afrique Australe Océan Indien

Le Forum d'affaires Afrique Australe Océan Indien se tiendra à Paris le 26 juin 2024, au siège de Business France

**03 ET 04 JUILLET
2024**

BlueInvest Africa 2024

BlueInvest Africa 2024 est un événement d'affaires dédié à l'Économie Bleue sur le continent africain, organisé par l'Union européenne en partenariat avec le Gouvernement de la République du Kenya. Les entreprises sélectionnées bénéficieront d'une prise en charge comprenant le voyage et l'hébergement, notamment en faveur des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME).

**12 AU 15
SEPTEMBRE 2024**

Foire Internationale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

La 6e édition de la Foire Internationale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche se tiendra du 12 au 15 septembre 2024, au Hazovato Forello Expo et portera sur : « l'agriculture à Madagascar – secteur d'avenir pour l'Océan Indien.

**24 AU 27 OCTOBRE
2024**

Salon international de l'habitat

Pour sa 26e édition, le thème du salon international de l'habitat sera : « l'habitat face aux défis de demain - des réponses responsables et innovantes pour les populations ». Ce salon se tiendra du 24 au 27 octobre 2024 au Hazovato Forello Expo.



**CCI FRANCE
MADAGASCAR**

ÉDITEUR

Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar

Adresse : Résidence « Les Orchidées Blanches »

Lot II M 35 Y K Androhibe

Directeur de la publication : johanne.raharinosy@ccifm.mg

Revue par : johanne.raharinosy@ccifm.mg

ISSN : En cours d'inscription

Tarif annuel (11 numéros) : 220 000 Ariary | 77 €

• ccifm@ccifm.mg